

Les recommandations du Ceser pour valoriser les métiers d'art, atouts de la région Ile-de-France

30 octobre 2017 Relevant à la fois du développement économique et culturel, les métiers d'art sont mal connus en dépit d'une longue histoire, de réelles potentialités et d'une médiatisation croissante. Dans l'avis adopté le 25 octobre 2017, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) invite la Région Ile-de-France à mieux connaître la réalité des métiers d'art et à se doter d'une politique publique dédiée.

Les métiers d'art participent du dynamisme de l'Ile-de-France et de son attractivité. Métiers d'avenir dans un contexte où la recherche de sens et la proximité sont valorisés, ils sont fers de lance pour l'innovation technologique et l'utilisation du numérique, avec des « jeunes pousses » très performantes.

Porteurs de valeurs et sources de rayonnement, les métiers d'art assurent le dynamisme de l'industrie du luxe et l'avenir de notre patrimoine matériel et immatériel. Ils apportent une plus-value qualitative à l'économie francilienne. Ils doivent néanmoins relever des défis majeurs parmi lesquels la transmission des savoir-faire et la transmission des entreprises.

Aussi, les pouvoirs publics et particulièrement les collectivités territoriales ont un rôle à jouer pour accompagner leur développement. La Région, pleinement compétente pour l'aide aux entreprises, doit s'engager dans cette voie.

Le Ceser formule notamment les recommandations suivantes :

- **Créer une mission dédiée aux métiers d'art au sein des services du Conseil régional.**

La Région doit se donner les moyens d'avoir une politique d'ensemble en direction des métiers d'art, guidée par une stratégie d'accompagnement et de développement.

- **Mieux intégrer les métiers d'art dans la politique économique et culturelle régionale**, en créant des équipements spécifiques consacrés à la valorisation d'un ou plusieurs savoir-faire traditionnels.

- **Produire une labellisation commune des produits d'art** pour promouvoir l'image des métiers d'art franciliens en Europe et dans le monde.

Tradition et modernité, savoir-faire et innovation : une politique de promotion innovante est nécessaire afin de porter un nouveau regard sur les métiers d'art.

CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 40 95 14 95